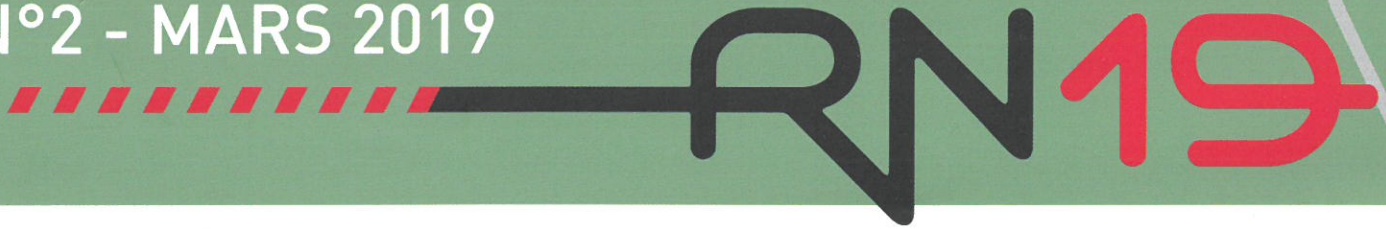


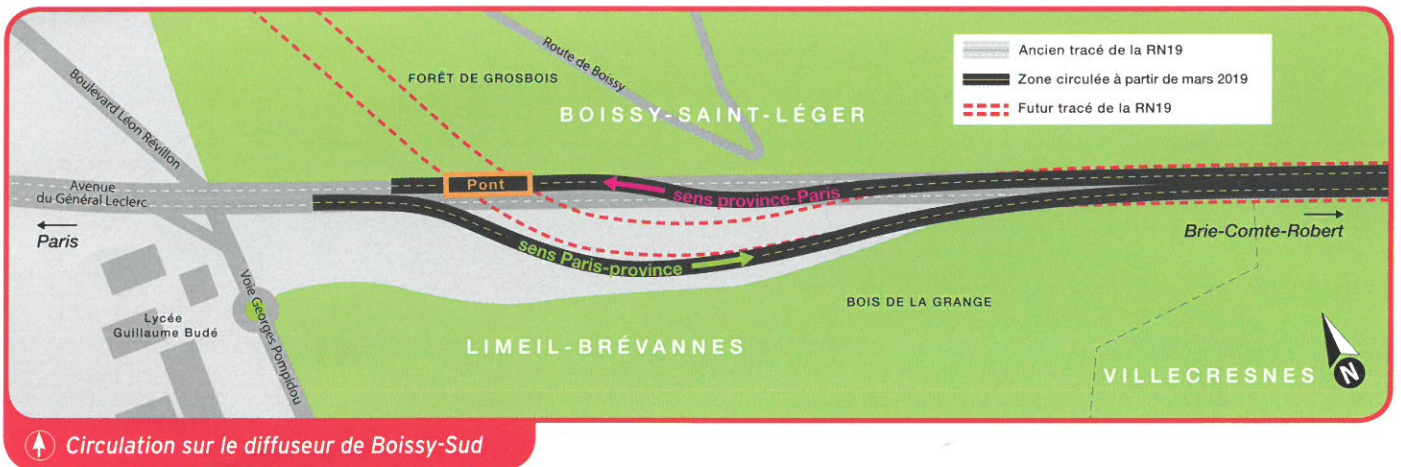
FLASH INFO

DÉVIATION DE BOISSY-SAINT-LÉGER N°2 - MARS 2019



À COMPTER DU 08/03/19, MODIFICATION DE LA CIRCULATION DANS LE SENS PROVINCE / PARIS

Avec la mise en service du nouveau pont au-dessus de la future RN19, l'aménagement du diffuseur Sud franchit une nouvelle étape. **La voie de circulation sens province-Paris va être modifiée**, pour emprunter ce nouveau pont avant de rejoindre l'Avenue du Général Leclerc. Les deux sens de circulation ne seront donc plus accolés, mais situés de part et d'autre de la future RN19.



La nouvelle configuration du sens province-Paris, prélude à la configuration définitive de la future bretelle de sortie, **sera opérationnelle à compter du 8 mars 2019**.

Dans les deux sens, la circulation est maintenue sur deux voies et la vitesse reste limitée à 50 km/h.

La mise en place du changement de configuration (balisage, marquage...) nécessite la fermeture complète de la RN19 à la circulation entre la rue de Valenton et la RD 260 au niveau de Villecresnes, les nuits des 26, 27, 28 février et 5, 6 et 7 mars. Un itinéraire de déviation sera mis en place par la DiRIF.



La Direction des routes Île-de-France est à votre écoute

- deviationbsl.dirif@developpement-durable.gouv.fr
 - www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- L'info en temps réel sur SYTADIN.FR



île de France

